



NOTE DE SERVICE PERMANENTE

NSP10-2021

Fiche de Poste Adjoint Technique entretien bâtiments Communaux

L'agent pourra être appelé à assurer le remplacement d'un de ses collègues agent de la commune.

Le poste consiste à assurer le ménage des bâtiments communaux.

Tâches à réaliser :

- a) Nettoyage de la mairie et église sur 3 heures hebdomadaires, s'effectuant le lundi et le jeudi de 8h45 à 10h15,
- b) Nettoyage salle des fêtes le mardi et le vendredi de 08h45 à 11h15,
- c) Participation au grand ménage d'été si nécessaire en heures complémentaires

En cas d'impossibilités d'intervenir comme prévu, prévenir le coordonateur des travaux, l'adjoint délégué et le Maire, dans les meilleurs délais.

La note de service du 28 août 2020, portant sur le même sujet est rapportée.

Fait à AUSSAC-VADALLE, le 1 septembre 2021

Le Maire,
Gérard LIOT

